

Consultation sur l'Observation de la relation de service

La Direction Générale entend généraliser **des observations d'entretien menées par le n+1** afin d'« harmoniser les pratiques » de chacun (sic !) dans la perspective d'améliorer les indicateurs de la Convention Tripartite et alimenter les Entretiens de Suivi d'Activité !

Dans le contexte actuel à Pôle Emploi (réorganisation des Directions Régionales dans certaines régions, démantèlement des A2S, reclassement imposé à une partie des agents chargés de l'indemnisation, éloignement accru des demandeurs d'emploi, auto-délivrance des services, dématérialisation...), **imposer aux conseillers des contrôles hiérarchiques** des entretiens qu'ils mènent avec les demandeurs d'emploi, **est non seulement une atteinte à leur professionnalisme, mais aussi un outil mis à la disposition de la hiérarchie pour sélectionner** les « bons » et les « mauvais » conseillers en fonction des projets de l'Établissement.

Le guide d'observation remis aux élus contient nombre de points méprisants s'adressant à des conseillers expérimentés ou tout simplement à des êtres humains (dire bonjour, regarder son interlocuteur...) et induit un soupçon systématique de la hiérarchie à l'encontre de leur travail (écoute, reformulation, explication, rigueur). Mais aussi, et ce point est d'importance, le hiérarchique devra aussi s'assurer que le conseiller apprend bien au DE à se passer de ses services en promouvant la dématérialisation des services de Pôle emploi. Dans un contexte où les métiers de l'indemnisation sont considérés comme décroissants, où les conseillers de la modalité « suivi » seront appelés à ne plus exercer que de l'animation collective ou numérique, la CGT considère que les Observations sur la relation de service, en plus d'être dégradantes pour les conseillers, sont une menace sur l'avenir de nos métiers.

Pour ces raisons, les élu(e)s de la CGT au CCE votent contre le principe de l'Observation sur la relation de service.

xXx

Votes

Pour: 0 - Contre: 14 (CGT, CFDT, FO, SNU) - Abst.: 3 (CFTC, CGC, SNAP)

Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Établissement, Site, Service, Unité :

Tél. :

E-Mail :@

À remettre au militant de la CGT de votre choix ou à adresser à:

syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr